

N° 7792²

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2020-2021

PROJET DE LOI

du ***

- 1° en faveur d'une éducation à l'alimentation équilibrée et diversifiée dans les établissements scolaires et universitaires ;
- 2° portant création d'une Administration de restauration collective dénommée « Restopolis » et portant modification de :
 - 1° la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées ;
 - 2° la loi du 20 juillet 2018 portant création de Centres de compétences en psycho-pédagogie spécialisée en faveur de l'inclusion scolaire

* * *

AVIS DE LA CHAMBRE DES SALARIES

**DEPECHE DE LA PRESIDENTE ET DU DIRECTEUR DE LA
CHAMBRE DES SALARIES AU MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE L'ENFANCE**

(16.4.2021)

Monsieur le Ministre,

Par lettre en date du 2 mars 2021, vous avez demandé l'avis de la Chambre des salariés (CSL) relatif au projet de loi sous objet.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que le projet sous rubrique n'appelle pas de commentaire de la part de notre chambre professionnelle et que nous y marquons notre accord.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Pour la Chambre des salariés,

Le Directeur,
Sylvain HOFFMANN

La Présidente,
Nora BACK

